



Communiqué de presse
12 mai 2021

Projets de renouvellement urbain pour les quartiers du VAL DE L'AURENCE SUD et BEAUBREUIL à Limoges

CONCERTATION PUBLIQUE du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2021

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Avec Quartiers En Mieux, nom commun donné à ce programme, la Communauté Urbaine Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre.

Après le démarrage des travaux de réaménagement du quartier des Portes-Ferrées, une nouvelle étape s'amorce dans les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, la mixité sociale et l'image de ces deux quartiers.

Les projets concernant ces deux derniers quartiers doivent faire l'objet d'une concertation publique en application de l'article L 103-2.4 du Code de l'Urbanisme, poursuivant les objectifs suivants :

- **informer la population sur les objectifs des deux projets** de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,
- **décrire les orientations et la nature des actions envisagées** et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...),
- **recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière**, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre des projets.

La concertation publique se déroulera du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2021

- ✓ **Mise à disposition d'un dossier de présentation de chaque projet et la tenue d'un registre** destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée de cette concertation :
 - **au siège de Limoges Métropole : 19 rue Bernard Palissy à Limoges**
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
 - **en mairie de Limoges : 9 place Léon Betoulle à Limoges**
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
 - **et dans les antennes mairie des deux quartiers :**
Limoges Nord – Beaubreuil : 4 allée Fabre d'Eglantine à Limoges
Val de l'Aurence-Roussillon : 1 rue Marcel Madoumier à Limoges
Ouverture du lundi 13 h 30 – 17 h 00, mardi au vendredi 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00
- ✓ **Mise en ligne sur le site Internet de Limoges Métropole du dossier de concertation** (www.limoges-metropole.fr),
- ✓ **Les avis pourront être également recueillis par courriel sur les adresses respectives :**
concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr et concertationaurencesud@limoges-metropole.fr
- ✓ Si la situation sanitaire le permet et dans le respect des mesures s'imposant, **des atelier(s) participatif(s) seront organisés, à destination des habitants et des acteurs du quartier durant l'été 2021. Une information à ce sujet sera alors diffusée via le site internet, les réseaux sociaux et par voie de presse.**

À l'issue de la concertation et après examen des contributions, Limoges Métropole établira un bilan, qui sera soumis au conseil communautaire et mis en ligne sur son site internet et consultable au siège de la Communauté urbaine.



Contact presse : Hélène VALLEIX

Communauté urbaine Limoges Métropole

Tél : 05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71 - Mail : helene.valleix@limoges-metropole.fr